

(1)

(N° 81.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1849-1850.

Budget du Département de la Guerre pour l'exercice 1850 ^(*).

Proposition faite par M. PIERRE.

J'ai l'honneur de proposer à la Chambre de nommer dans son sein une commission d'enquête, chargée de constater s'il n'y a pas lieu de reviser notre organisation militaire.

Proposition faite par M. LELIÈVRE.

Je propose à la Chambre de nommer dans son sein une commission qui sera chargée d'examiner s'il y a lieu à reviser la loi concernant l'organisation de l'armée, entendra sur ce point les hommes spéciaux et fera ensuite son rapport.

Entre-temps des crédits provisoires seront accordés au Département de la Guerre pour le terme qui sera fixé par la Chambre.

Proposition faite par M. CLEP.

Je propose d'ajouter à la proposition de l'honorable M. Lelièvre, que la nouvelle réorganisation devra être formulée sur des bases telles que le chiffre de la dépense du nouveau budget de la Guerre ne pourra pas dépasser la somme de vingt millions de francs.

(*) Budget n° 162, session de 1848-1849.

Rapport, n° 56.

Amendement présenté par M. MOXNON.

Art. 21. — Pain fr. 1,347,332 14

Cet article formera un chapitre particulier ; il se décomposera en mentionnant les frais :

De la boulangerie militaire ;

Du moulin à vapeur ;

Et ceux des différentes directions de la boulangerie militaire des provinces.

